

Sainte-Thérèse, le 5 août 2021

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès aux documents concernant la propriété située au 861-867, rue Alfred-Viau, lot 2 138 776 à Saint-Jérôme
V/Réf : 21 5439.PHI

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 16 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 6 octobre 2004, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (4)



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-15-01-00278-03

DATE DE RÉDACTION : 20 octobre 2004

SAGIR N/INTERVENTION : 300180738

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 6 octobre 2004

ARRIVÉE : 15h15

INSPECTEUR : Jean-Marie jr Dion

DÉPART : 15h35

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

L'École-Atelier d'Ébénisterie inc.

865, rue Alfred-Viau

Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4N7

PERSONNE(S) RENCONTRÉ(S)/NOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

Mme . **art. 53-54**

Secrétaire, administrateur

(450) 436-1999

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) 3

CROQUIS

PLAN(S)

CARTE(S)

BUTS : Vérifier si les activités de l'entreprise nécessitent un certificat d'autorisation.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de cette inspection je rencontre Mme **53-54** je me présente et lui fais part du but de ma visite. Ils ont débutés leurs activités en septembre 1999, qui consiste à enseigner l'ébénisterie, à noter qu'il ne s'agit pas ici d'une école de métier. Ils offrent également des cours de finition à la main de meuble, des cours de sculpture sur bois et de tournage du bois.

Il ne s'agit donc pas ici d'une usine de fabrication de meuble. De plus, il n'y a aucune salle d'application de peinture par pulvérisation. Les travaux de finition sont réalisés à la main lors des sessions de formation. Il y a une seule formation par mois et elle dure 18 heures.

Toutes les machines outils (planeurs, dégauchisseuse, banc de scie, sableuse etc.) sont reliées à un système de dépoussiérage. Le dépoussiéreur est situé à l'extérieur du bâtiment, comme il est possible de le voir sur les photos en annexe, après avoir été épuré l'air est retourné dans le bâtiment. Au moment de cette inspection, il y avait un peu de poussière sur le sol près du dépoussiéreur, c'est lors de la vidange des barils d'accumulation des poussières qu'il y a un légère perte, le tout doit être récupéré. Tout le bran de scie et les autres résidus de bois récupérés par le dépoussiéreur sont donnés à une personne qui les utilise comme litière dans ses poulaillers, je n'ai pu obtenir d'information sur cette personne.

3. CONCLUSION

Les activités de cette entreprise ne sont pas assujetties à l'obligation de détenir un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, car elles ne sont pas susceptibles d'émettre des contaminants dans l'environnement. (le rejet du dépoussiéreur se fait à l'intérieur du bâtiment). À noter que l'école se trouve dans le quartier industriel de Saint-Jérôme.

4. RECOMMANDATION

- Classer le dossier.

5. VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR : Jean-Marie jr Dion

2004-10-20

VÉRIFIÉ PAR : Richard Paquet

2004/10/21

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Nom : L'école-Atelier d'ébénisterie inc.

Municipalité : Saint-Jérôme

Date : 6 octobre 2004

N/D : 7610-15-01-00278-03

Photo # : 1

Référence Photo : Dcp_054.JPG

Note : Dépoussiéreur à sac filtrant permettant de récupérer les poussières produites lors de l'utilisation des machines outils.



Photo # : 2

Référence Photo : Dcp_055.JPG

Note : la flèche jaune identifie la conduite d'aspiration et la flèche rouge identifie la conduite de retour d'air à l'intérieur du bâtiment.

Photo # : 3

Référence Photo : Dcp_056.JPG

Note : La flèche rouge identifie le tuyau de retour d'air à l'intérieur de l'usine.

